

Externalisez vos paies
et favorisez l'insertion
de salariés en situation
de handicap



NOTRE PRESTATION D'EXTERNALISATION DE LA PAIE

Libérez-vous de vos paies et de l'ensemble de vos obligations sociales

Elaboration des bulletins de salaire

- > Récupération, analyse et traitement des informations variables et des évènements
- > Mise à disposition des bulletins et autres états liés à la paie

Suivi administratif et conseils

- > Etablissement de la DSN, calcul des charges, gestions des taxes, absences et congés, conseils à l'entrée du salarié...

Outils de pilotage RH

- > Accès à un portail collaboratif en ligne : saisie des données variables, RTT, absences...
- > Accès à tout moment à tous les éléments de paie produits par Socia3 : bulletin de salaires, bordereaux de charges...
- > Mise à disposition d'indicateurs sociaux : coût salarié, coût horaire, suivi des congés...

POURQUOI CONFIER VOS PAIES À SOCIA3 ?



Une paie 100% conforme

Socia3 est une filiale du Groupe TGS France qui édite chaque année plus de 600 000 bulletins de paie.

Nos outils et processus de contrôle intègrent les nouvelles normes DSN.



Une prestation sur-mesure

Nous prenons le temps de bien comprendre vos méthodes et vous proposons une organisation adaptée en conséquence.

Notre prestation intègre un diagnostic et une phase de test systématiques.



Une relation humaine

Chez Socia3, vous avez un accès direct et personnalisé à votre gestionnaire de paie, disponible pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous proposons une rencontre annuelle pour faire le point.

Le projet Socia3 : socialement équitable et économiquement durable

Une entreprise adaptée agréée par la DIRECCTE

- > Elle fonctionne comme une entreprise ordinaire, avec la condition d'employer au moins 80% de salariés en situation de handicap.
- > Sa vocation est de générer de la richesse afin de créer des emplois durables et de qualité.

Une démarche d'inclusion active

- > Elle permet à des personnes éloignées de l'emploi en raison de leur handicap, d'intégrer un milieu de travail dit « ordinaire », au sein de structures à taille humaine facilitant leur intégration.

Une organisation à taille humaine

- > Elle implique des investissements importants en formation afin de garantir l'accueil et l'accompagnement des équipes.
- > Socia3 s'appuie sur une équipe de managers et de superviseurs totalement engagés dans la démarche.

Réduisez votre contribution AGEFIPH

Depuis la réforme de l'OETH entrée en vigueur au 1er janvier 2020, tous les employeurs, y compris ceux occupant moins de 20 salariés, devront déclarer les travailleurs handicapés qu'ils emploient. En recourant aux services de Socia3, entreprise adaptée bénéficiant de l'agrément de la DIRECCTE, vous pouvez bénéficier d'une exonération partielle de votre contribution AGEFIPH.



La paie responsable

www.socia3.fr

Suivez-nous sur Twitter : @SOCIA3groupe

Nous contacter

Angers

18 rue des Frères Montgolfier
ZA Les Landes
49240 AVRILLE
Tél : 02 41 33 59 00
Email : avrille@socia3.fr

Niort

146 boulevard Ampère
79180 CHAURAY
Tél : 05 49 17 83 50
Email : poitoucharentes@socia3.fr

Tours

8-10 rue de la Tuilerie
Les Granges Galand
37550 SAINT-AVERTIN
Tél : 02 47 20 95 77
Email : tours@socia3.fr